

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL – SEANCE DU 5 décembre 2024

Le jeudi 05 décembre 2024 à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LACROPTÉ, dûment convoqués le 29 novembre 2024, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mme FAURE Claudine, Maire.

Présents :

C. FAURE , G.BASHFORD, F. RAMINE, , M.J LANCE, T. DUFRAIX , D. PRIVAT- A. MONTAURIOL, M.CHEVREUX, JM.CHINOUILH, I.FAURE, S. VIDOTTO, F.LADEUIL, C. LANDREVIE, JL BERNARD, R. LESTANG

Présents : 15

Absents : 0

Quorum atteint

La séance est ouverte à 18 heures 30, Isabelle Faure a été élue secrétaire de séance.

* * * * *

ORDRE DU JOUR

- Adhésion groupement commandes achat prestations études énergétiques
 - Terrains à vendre
 - Achat maison Martinez avec EPFNA
 - Schéma directeur recharges électriques SDE
 - Tarifs aliénations chemins
 - Contrat CNP 2025
 - Organisation Noël et voeux
 - Validation journal municipal
 - Présentation plans projet boulangerie et honoraires maître d'œuvre
 - Rapport sur prix et qualité du service d'eau potable 2023
 - Questions diverses
-
- **Adhésion groupement commandes achat prestations études énergétiques**
Le conseil municipal vote et accepte à l'unanimité de renouveler l'adhésion au SDE.
 - **Terrains à vendre**
Mme le Maire a reçu l'information de terrains boisés à vendre lieu-dit « La Saute Basse ». Mme Le Maire présente le plan de situation de ces terrains au conseil municipal. La commune n'est pas intéressée par l'achat mais pourra donner l'information si nécessaire.
 - **Achat maison Martinez avec EPFNA**
Il s'agit des bâtiments de la future boulangerie. L'acte de vente doit passer en début d'année prochaine. Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'achat de ce bâtiment.

➤ **Schéma directeur recharges électriques SDE**

Le SDE propose à la commune un projet d'installation d'une borne de recharges électriques.

Le conseil municipal discute sur l'éventualité de ce projet. N'ayant pas de détails sur la réalisation de ce projet, le sujet sera remis à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion.

Tarifs aliénations chemins

Le conseil vote et décide de fixer le tarif du mètre carré à 1€ pour la vente de chemins.

➤ **Contrat CNP 2025**

Ce contrat concerne le remboursement des absences maladie du personnel communal : le conseil municipal accepte à l'unanimité de renouveler le contrat.

➤ **Organisation Noël et vœux**

Le conseil municipal discute et s'organise pour préparer la soirée festive de Noël : goûter, venue du Père-Noël et concert dans l'Eglise.

Après le concert, un verre de l'amitié sera servi à l'occasion de l'inauguration des travaux réalisés dans l'église.

➤ **Validation journal municipal**

Le conseil municipal fait une lecture du journal. Les dernières modifications sont apportées pour que le journal puisse partir à l'impression et être distribué avant Noël.

➤ **Présentation plans projet boulangerie et honoraires maître d'œuvre**

Le conseil municipal prend connaissance des plans.

Les honoraires du maître d'œuvre s'élèvent à 10% du montant des travaux HT. Le conseil municipal vote et accepte à l'unanimité de choisir la société 4 R CONCEPTION comme maître d'œuvre.

Une annonce a été déposée sur SOS VILLAGES. 8 candidats ont répondu. Une commission municipale sera mise en place pour analyser les candidatures.

➤ **Rapport sur prix et qualité du service d'eau potable 2023**

Le conseil municipal a pris connaissance du rapport et délibère à l'unanimité.

➤ **Questions diverses**

Mme Le Maire fait part au conseil municipal d'un projet d'installation de panneaux agri voltaïque.

Une facture de 256.12 € concernant les décorations de Noël pour le compte de la commune a été payée par une élue ; le conseil municipal accepte que cette facture lui soit remboursée.

Séance levée à 20 heures 30.